

## Bilan sur les massifs forestiers De l'orage de grêle du 20/06/22

### UN ORAGE DE GRÊLE SANS PRECEDENT :

La Gironde, la Charente Maritime et la Dordogne ont connu un violent orage (tempête) de grêle dans la soirée du 20 juin 2022. Il a fait suite à un épisode caniculaire les précédents jours sur la région durant lequel plusieurs records de température ont été enregistrés.

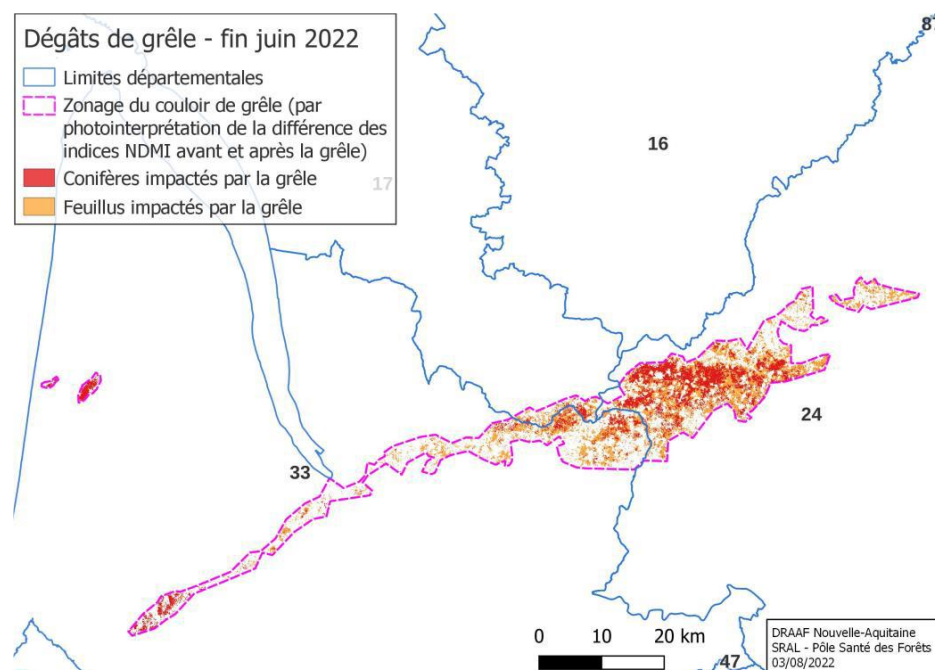
Cet évènement climatique d'ampleur a provoqué d'importants dégâts sur le milieu forestier où toutes les classes d'âge sont sinistrées (défoliation partielle et totale, écorçage des troncs et des branches, casse, volis et chablis).

Pour les bois résineux la défoliation et l'écorçage sont irrémédiables. (Perte de sève, attaque cryptogamique et parasitaire...etc.). Pour les bois feuillus les conséquences sont plus nuancées à l'exception des bois chablis de chêne dont la récolte était nécessaire pour éviter une dégradation des bois (piques).

Dans tous les cas, les cicatrices laissées de cet évènement resteront visibles longtemps.

**12 230 ha de conifères sinistrés  
dont 70 % sur le département de la Dordogne (8 500 ha)**

Dans une zone où de nombreux peuplements avaient été reconstitués après la tempête Martin de décembre 1999



| Départements      | Conifères (ha) | Feuillus (ha) | Total (ha) | Superficie totale (hors peupleraie) (ha) |
|-------------------|----------------|---------------|------------|------------------------------------------|
| Charente-Maritime | 440            | 880           | 1 320      | 105 000                                  |
| Dordogne          | 8 500          | 11 660        | 20 160     | 418 000                                  |
| Gironde           | 3 290          | 6 030         | 9 320      | 486 000                                  |
| Total             | 12 230         | 18 570        | 30 800     | 1 009 000                                |

Le tableau ci-dessus donne une estimation des surfaces sinistrées par département et par type d'essence. (Source DSF 2022)

### VOLUMES ET SURFACES EXPLOITES : (à la mi-mai 2023)

Un travail d'enquête a été engagé par l'interprofession FIBOIS Nouvelle Aquitaine à la rentrée 2022 et au printemps 2023 auprès des principaux acteurs de l'exploitation forestière présents sur la zone sinistrée. L'exhaustivité des réponses a permis d'établir un bilan synthétique.

- **Surfaces** ayant fait l'objet d'un contrat d'achat de bois sur pied : ..... **4 650 ha**
- **Volumes** de bois (toutes natures) ayant fait l'objet d'un contrat d'achat de bois sur pied : ..... **400 000 m³**

Volume moyen à l'ha : ..... **85 m³/ha**

Niveau d'exploitation de ces surfaces (à la mi-mai 2023):... **83 %**

- **Volumes de bois exploités** (toutes natures) : ..... **334 000 m³**
- **Répartition par type et par essence :**

|                  | Bois d'œuvre | Bois d'industrie | Bois Energie | Total (en m³)  |
|------------------|--------------|------------------|--------------|----------------|
| <b>Conifères</b> | 137 000      | 181 000          | 6 000        | <b>324 000</b> |
| <b>Feuillus</b>  | 2 000        | 4 500            | 3 500        | <b>10 000</b>  |
|                  | <b>42%</b>   | <b>56%</b>       | <b>3%</b>    | <b>334 000</b> |

### COMMENTAIRES : (à la mi-mai 2023)



Sygrid Launès © DSF

Les opérateurs enquêtés déclarent continuer de travailler sur la zone et traiter les surfaces qu'ils ont achetées. Ensuite l'exploitation forestière ira en diminuant du fait de la baisse de qualité des bois (bois sec et bleu) mais également du fait des difficultés d'exploitation (petit parcellaire et faible volume de bois). Seul le traitement de bouquets de résineux épars présentant encore un intérêt économique ou ceux situés en limite de zone sinistrée pourra encore se faire.

La présence des scolytes est restée très limitée, aucun développement majeur n'est constaté par le DSF et les opérateurs à la mi-mai 2023.

Il est délicat de donner un % de récolte par rapport à la surface sinistrée. Beaucoup de surfaces ne feront pas l'objet de contrat d'achat car les arbres sont non marchands, essentiellement trop petit pour être commercialisés. Ces surfaces seront néanmoins traitées (pour la plupart d'entre elles) par broyage en plein avant d'être reconstituées.

D'importants travaux de reconstitution sont donc à prévoir.